

Procès-verbal

De la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 17 août 2009 à 21h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1

Monsieur Stéphane Breault, district 2

Madame Manon Desnoyers, district 3

Madame Céline Daigneault, district 4

Madame Josée Bélanger, district 5

Monsieur Benoît Ricard, district 6

Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier /directeur général

Rituel du Conseil

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session ordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir

Ordre du jour

Session extraordinaire du lundi 17 août 2009

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

09-08X-396

1.1. Constat du quorum

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée constate que le quorum est obtenu.

*Il est proposé par : Josée Bélanger
Appuyé par : Stéphane Breault
Et résolu*

*Que l'assemblée est ouverte.
ADOPTÉE*

09-08X-397

1.2. Adoption de l'ordre du jour du lundi 17 août 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par : Manon Desnoyers
Appuyé par : Josée Bélanger*

*Est résolu que :
Que l'ordre du jour du 17 août 2009 est accepté.
ADOPTÉE*

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

09-08X-398 2.1 Approbation de la liste des bons de commande pour la période qui se termine le 17 août 2009

CONSIDÉRANT QUE l'article 204 du Code municipal stipule qu'a moins qu'il n'en soit autrement prévu dans un règlement adopté en vertu de l'article 960.1, le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil.

En conséquence;

Il est proposé par : Céline Daigneault

Appuyé par : Stéphane Breault

Et résolu

QUE le Conseil approuve la liste des bons de commande émis au 17 août 2009.

ADOPTÉE

09-08X-399 2.2 Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes fournisseurs a été transmise aux membres du Conseil;

Considérant que le Conseil s'en déclare satisfait;

En conséquence

Il est proposé par : Céline Daigneault

Appuyé par : Manon Desnoyers

Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt de la liste des comptes fournisseurs au montant de \$ 133 269.21 en date du 17 août 2009.

ADOPTÉE

09-08X-400 2.3 Autorisation d'effectuer des virements budgétaires

Il est proposé par : Manon Desnoyers

Appuyé par; Louis Thouin

Et résolu

QUE le Conseil autorise les écritures d'amendements numéro 43 et 44 selon le rapport qui date du 14 août 2009.

ADOPTÉE

09-08X-401 2.4 Mandat à Dunton-Rainville à procéder à la vente par shérif dans le dossier 8685-21-5936

CONSIDÉRANT QU'un jugement a été rendu contre la partie défenderesse;

CONSIDÉRANT la recommandation des procureurs Dunton Rainville;

En conséquence,

Il est proposé par Benoit Ricard

Appuyé par Stéphane Breault

Et résolu

QUE la Municipalité mandate les avocats Dunton Rainville à entreprendre les procédures afin de réaliser une vente par Shérif pour un terrain sur la route 337 appartenant à Monsieur Hugo Recine

ADOPTÉE

09-08X-402 2.5 Réévaluation des protections d'assurances des biens

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une correspondance de notre courtier d'assurance nous suggérant de procéder à la réévaluation des bâtiments;

En conséquence,

Il est proposé par; Stéphane Breault

Et appuyé par; Céline Daigneault

QUE la Municipalité mandat le directeur général de solliciter des cotations auprès de :

1. B.Simard et Ass. De Saint-Charles Borromée
2. Michel Forget Inc. de Saint-Félix de Valois
3. Picard, Crevier et Guertin Évaluateurs de Laval

ADOPTÉE

09-08X-403 2.6 Délégation de compétence pour l'appel d'offres des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que la Municipalité peut se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal et des articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes pour conclure une entente portant sur la délégation à la Municipalité Régionale de Comté pour réaliser une demande de soumission commune pour l'adjudication, par la Municipalité, de contrats, de fournitures de services au niveau de la collecte, du transport, de la disposition et de la récupération pour fins de recyclage des déchets solides;

En conséquence

Il est proposé par; Louis Thouin

Et appuyé par ; Josée Bélanger

Que la Municipalité délègue la Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) de la compétence pour réaliser une demande de soumission commune pour l'adjudication, par la Municipalité, de contrats de fournitures de services au niveau de la collecte, du transport, de la disposition et de la récupération pour fins de recyclage des déchets solides.

ADOPTÉE

09-08X-404 2.7 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 759-09

Il est proposé par : Benoit Ricard

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint concernant le règlement no. 759-09.

ADOPTÉE

09-08X-405 2.8 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 761-09

Il est proposé par : Benoit Ricard

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint concernant le règlement no. 761-09.

ADOPTÉE

09-08X-406 **2.9 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 762-09**

*Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu*

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint concernant le règlement no. 762-09.

ADOPTÉE

09-08X-407 **2.10 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 763-09**

*Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu*

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint concernant le règlement no. 763-09.

ADOPTÉE

09-08X-408 **2.11 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 764-09**

*Il est proposé par; Benoit Ricard
Appuyé par; Josée Bélanger
Et résolu*

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint concernant le règlement no. 764-09.

ADOPTÉE

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

09-08X-409 **3.1** **Schéma de couverture de risques**

CONSIDÉRANT l'obligation de la MRC de Montcalm d'élaborer un schéma de couverture de risques en matières de sécurité incendie selon un avis du Ministre de la Sécurité publique, daté du 1er septembre 2001;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14 de la loi sur la sécurité incendie prévoit que la MRC doit proposer des objectifs de protection optimale qui peuvent être atteints par le développement de mesures adéquates et par une gestion efficiente de l'ensemble des ressources disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit l'élaboration d'un plan de mise en œuvre qui sera joint au schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été adopté par le Conseil de la MRC de Montcalm le 14 octobre 2003 et qu'un avis de non-conformité a été émis par le ministre le 13 août 2004;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a procédé à une révision du schéma de couverture de risques pour se conformer aux demandes de modification du ministère;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC de Montcalm a déposé le projet de schéma de couverture de risques révisé, le 14 juillet 2009, incluant les objectifs de protection optimale et les stratégies afférentes et les plans de mise en œuvre de chacune des municipalités locales;

En conséquences;

Il est proposé par; Manon Desnoyers

Appuyé par; Louis Thouin

Et résolu

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne reporte ce point à une séance ultérieure .

ADOPTÉE

09-08X-410 3.2 Délégation de compétence en matière d'incendie à la MRC Montcalm

Il est proposé par : Stéphane Breault

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité ne participe pas au projet d'entente inter municipale de délégation de compétence à la MRC Montcalm et conserve sa compétence en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE

4. TRAVAUX PUBLICS

09-08X-411 4.1 Dépôt du Grief 2009-006 (Denis Laberge)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un grief de la part du Syndicat des employés de service local 800;

Il est proposé par; Louis Thouin

Appuyé par; Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité mandate Me Louis-Philippe Bourgeois de la firme Dunton Rainville senc, à représenter l'employeur auprès de la Commissions des normes du travail

ADOPTÉE

09-08X-412 4.2 Mandat au Directeur des travaux publics pour aller en appel d'offres pour la location d'un camion 6 roues motrices avec équipement à neige.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reprend le déneigement dans le secteur B;

En conséquence,

Il est proposé par; Manon Desnoyers

Et appuyé par; Josée Bélanger

QUE la Municipalité mandate le Directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour la location d'un camion 6 roues motrices avec sableuse et déneigeuse pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 15 avril 2010, et ce auprès des fournisseurs suivants;

1. Camions Élie
2. C.G.E.R.
3. Location de Camions Peterbuilt

ADOPTÉE

09-08X-413 **4.3 Mandat au Directeur des travaux publics pour aller en appel d'offres pour la location de deux (2) camions 10 roues**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reprend le déneigement dans le secteur I;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en manque d'effectif pour le déneigement du secteur H;

En conséquence,

Il est proposé par; Josée Bélanger

Et appuyé par; Manon Desnoyers

QUE la Municipalité mandate le Directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour la location de deux (2) camions 10 roues avec sableuse et déneigeuse pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 15 avril 2010, et ce auprès des fournisseurs suivants;

1. Camions Élie
2. C.G.E.R.
3. Location de Camions Peterbuilt

ADOPTÉE

09-08X-414 **4.4 Mandat au Directeur des travaux publics pour aller en appels d'offres pour la location d'équipement à neige**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reprend le déneigement dans le secteur J;

En conséquence,

Il est proposé par; Stéphane Breault

Et appuyé par; Louis Thoin

QUE la Municipalité mandate le Directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour la location deux tracteurs ou chargeurs articulés de déneigement pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 15 avril 2010, et ce auprès des fournisseurs suivants;

4. Camions Élie
5. C.G.E.R.
6. Location de Camions Peterbuilt

ADOPTÉE

5. AMÉNAGEMENT-URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

09-08X-415 **5.1 Dépôt d'une correspondance de Dunton-Rainville (Me Lanoix) dans le dossier de la rue Roy**

Il est proposé par; Manon Desnoyers

Appuyé par; Céline Daigneault

Et résolu

QUE ce point soit reporté à la séance du mois de Septembre 2009.

7747

ADOPTÉE

09-08X-416 **5.2 Demande d'application du règlement 900-98 de la part de l'association du Lac McGill**

*Il est proposé par; Stéphane Breault
Et appuyé par; Josée Bélanger
Et résolu*

QUE la Municipalité sollicite la Sûreté du Québec afin d'assurer une surveillance accrue dans ce secteur.

ADOPTÉE

09-08X-417 **5.3 Rapport de Fondation rue Principale au sujet de la demande de modification de zonage sur le lot P-201**

*Il est proposé par; Josée Bélanger
Et appuyé par; Louis Thouin
Et résolu*

QUE ce point soit reporté afin de solliciter un rendez-vous avec Monsieur Varin de la Fondation rue Principale.

ADOPTÉE

6. LOISIRS ET CULTURE

09-08X-418 **6.1 Fête des bénévoles 2009**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit ses bénévoles annuellement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité organise cette fête pour tous les organismes reconnus ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté des crédits budgétaires de l'ordre de 5,500 \$ pour l'année 2009.

*En conséquence,
Il est proposé par; Céline Daigneault
Appuyé par; Josée Bélanger
Et résolu*

QUE la Municipalité fête ses bénévoles le samedi 10 octobre 2009.

QUE la Municipalité invite 5 membres de chaque organisme reconnu.

QU'un montant de 5 500\$ soit prévu pour couvrir les dépenses de cette fête à même le poste budgétaire 1 02 701 60 493.

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

09-08X-419 **8.1 Levée de l'assemblée extraordinaire du 17 août 2009**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par : Manon Desnoyers

7748

Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu :

QUE l'assemblée extraordinaire du 17 août 2009 est levée.
ADOPTÉE

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 9 décembre 2009

Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier /directeur général

Pierre Mireault
Maire